



Disposition Sanitaire mise en place sur les journées sportives du Comité 13 Sport Adapté

Lors de l'inscription, les noms et prénoms des sportifs et encadrant sera demandé ainsi qu'un numéro de téléphone. Aucune inscription ne sera prise en compte sans toutes ces informations

Lors des rencontres sportives et compétitions organisées par les clubs, comités départementaux et ligues FFSA, il conviendra, en salle comme en extérieur, de :

- Demander à tous les présents de remplir, en amont, l'auto-questionnaire (ci-joint). Si toutes les réponses sont négatives, il conviendra de fournir l'attestation datée et signée à l'entrée du lieu de compétition. L'auto-questionnaire est à conserver par chacun. Si une réponse est positive, il convient de ne pas se rendre sur le lieu de pratique de la rencontre.

Respect des gestes barrières :

- se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité) ou par une friction hydroalcoolique;
- se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.

Respect de la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes (dans la mesure du possible).

Obligation de porter un masque de protection. Seule exception au port du masque: sportif sur l'aire de jeu et en phase de jeu (production d'effort physique).

Dans toutes les autres situations, sportifs, encadrants et organisateurs devront porter leur masque.

Les masques doivent être portés systématiquement par tous, y compris dans les espaces ouverts même lorsqu'une distanciation physique d'un mètre est respectée.

Limiter les interactions entre les différents groupes présents sur un même lieu de pratique.

L'utilisation de matériel sportif sera limitée au strict minimum. Ce dernier sera désinfecté après chaque utilisation.

Avant la rencontre (ou activité), et lors des interruptions de jeu, avant chaque nouvel atelier ou changement de matériel, le nettoyage des mains des sportifs au gel hydroalcoolique sera demandé.

L'utilisation des vestiaires sera limitée et le masque y sera obligatoirement porté en continu (en cas de difficultés à respecter ces consignes, il sera préférable de ne pas utiliser les vestiaires)

Tout joueur, sportifs ou encadrant présentant des symptômes sera sorti immédiatement du jeu (lavage des mains au gel hydroalcoolique et un masque chirurgical lui sera remis). Il conviendra de l'adresser au centre de dépistage de proximité et à un médecin. Son nom et l'heure de constat des symptômes seront tracés par écrit.

L'équipe du comité 13 Sport Adapté

Résidence Corot bat F, 58 avenue Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 06.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail: cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z.

Spécificité en fonction des activités pratiqués :

PARA PÉTANQUE ADAPTÉE

Le port du masque sera obligatoire pour tous dans les bouledromes et dans tous les espaces clos (club house).
Vivement conseillé pour les joueurs sur le terrain.

- Respect strict des gestes barrières (Distanciation physique, lavage des mains, port du masque, etc...).
 - Retour sur une pratique normale sur tous les terrains permettant un positionnement possible respectant les distances conseillées (Suppression des aires de jeu de sécurité).
 - Espaces de consommations / restaurations : instauration de plusieurs files d'accès avec 1 m entre les personnes et distanciations entre les tables + port de gants et de masque pour les personnes de service, avec utilisation de verres / gobelets / couverts jetables.
 - Tables de marques : instauration de plusieurs files d'accès avec 1 m entre les personnes + port de gants et de masques pour les gestionnaires de la table.
 - Limiter les rassemblements aux tables de marques et espaces de consommations / restauration.
 - Sont interdites les poignées de mains, accolades et embrassades.
 - Respect des gestes barrières et distanciations des personnes pour les compétiteurs, entraîneurs et spectateurs.
 - Lavage des mains, boules et buts à la fin de chaque partie. Chaque équipe doit avoir son propre but pour limiter les échanges entre les joueurs (même au sein de l'équipe si possible)
- Il faut assurer le nettoyage régulier et la désinfection des structures communes.

• Port du masque: vivement conseillé pour les joueurs et obligatoire pour les spectateurs et toutes les autres personnes présentent.

PARA FOOTBALL ADAPTÉ

L'accès aux installations est limité au maximum, régulé et adapté :

- Limiter l'utilisation des vestiaires et le masque y sera obligatoirement porté en continu (en cas de difficultés à respecter ces consignes, il sera préférable de ne pas utiliser les vestiaires). Limiter également l'utilisation des WC au strict nécessaire.
- Maintien des portes des locaux ouvertes pour limiter la manipulation des poignées et permettre une aération/ventilation régulière des espaces en intérieur.
- Désinfection des espaces.
- Des installations provisoires sont prévues à proximité des terrains : poubelles sans couvercle et espace de lavage du matériel sportif utilisé.
- Des mesures d'anticipation sont prises pour éviter un afflux de personnes dans les espaces couverts en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels rendant les mesures de distanciation difficiles à respecter.

Les « Gestes Barrière » sont affichés et visibles par tous et rappelés régulièrement

- Nettoyage des mains obligatoire à l'arrivée sur site, avant et après chaque séance pour tous les pratiquants et encadrants.
- Lavage des mains avant et après chaque activité physique
- Porter les masques en toute circonstance sur site sauf sur le terrain de foot lors de l'entraînement (production d'effort). Les remplaçants devront porter un masque.
- Nettoyage complet des tenues de sport après chaque entraînement
- **Les crachats sont interdits**
- De nouveaux modes pour se saluer sont à imaginer, dans le respect des gestes barrière (sans contact : pas de poignée de mains, bise, ou check)
- Gourde remplie et chasuble individuelles
- Il est rappelé que les staffs doivent préparer des séances avec un minimum de matériel possible.

En cas d'utilisation de matériel :

- Les ballons seront nettoyés et désinfectés après toute utilisation
- Un membre du staff est chargé de l'installation, de la manipulation, du nettoyage systématique entre chaque séance, puis du rangement du matériel utilisé (ballons, coupelles, plots, ...)
- Le port du masque est obligatoire pour les staffs et encadrant même pendant la pratique sauf quand la pratique l'empêche, la distanciation doit être alors privilégiée.

- Un accès pour l'arrivée au stade et un autre pour le départ sont définis et matérialisés pour éviter les croisements sur l'ensemble des installations :

Résidence Corot bat F, 58 avenue Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 06.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail: cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z.



Fédération Française du Sport Adapté

Bouches-Du-Rhône

Afin d'assurer votre protection, celle des autres personnes présentes à cette manifestation sportive, la FFSA met en place pendant la durée de l'épidémie de Covid-19, des mesures de protection et de sécurité adaptées à ce contexte qui bouscule nos habitudes.

Le questionnaire d'autoévaluation du risque COVID-19 que nous vous demandons de remplir est une étape importante de ce dispositif. Nous vous demandons de le remplir avec la plus grande attention.

1. Avez-vous consulté un médecin ou appelé le 15 pour des symptômes de la COVID19 ces 15 derniers jours ?
2. Avez-vous été testé positif pour la COVID-19 (via un prélèvement dans le nez) ?
3. Avez-vous été en contact étroit (en face à face, à moins de 1m, sans masque ni pour vous ni pour l'autre personne) avec une personne atteinte de COVID-19 au cours de ces 15 derniers jours ?
4. Pensez-vous avoir eu de la fièvre des derniers jours (frissons, sueurs, température supérieur à 38°) ?
5. Avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux ces derniers jours (toux sèche) ?
6. Avez-vous ces derniers jours le nez qui coule ?
7. Avez-vous note ces derniers jours une forte diminution de l'odorat et/ou du goût ?
8. Avez-vous ces derniers jours un mal de gorge ?
9. Avez-vous ces derniers jours des douleurs musculaires ou des courbatures inhabituelles ?
10. Avez-vous de la diarrhée ou un autre trouble digestif inhabituel ?

<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>oui</u>	<u>non</u>

Si oui, précisez quand :

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI à une des questions, vous ne pourrez être accueilli dans l'enceinte de la manifestation sportive.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON à toutes les questions, merci de remplir l'attestation ci-dessous à remettre en arrivant sur le site de la manifestation sportive.

Résidence Corot bat F, 58 avenue Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 06.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail: cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z.



ATTESTATION

À REMETTRE À L'ENTRÉE DE LA COMPÉTITION

✓ Nom et prénom :

.....

✓ Adresse :

.....

✓ Numéro de téléphone :

.....

✓ Nom et prénom de la personne ayant rempli le questionnaire (si besoin)

.....

Atteste sur l'honneur avoir renseigné l'auto-questionnaire d'évaluation du risque COVID-19 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

À travers cette attestation, je reconnais avoir compris l'importance d'une surveillance régulière des symptômes évocateurs du COVID 19, et de l'obligation d'informer sans délai de tout symptôme ou de tout contact avec une personne atteinte de COVID-19.

✓ Date et signature de la personne majeure

.....

✓ Date et signature du représentant légal/du tuteur

Résidence Corot bat F, 58 avenue Corot 13013 Marseille.

Tél : 04 91 22 85 65/ 06.84.56.25.66/ 06.87.94.37.29

Web : www.comite13sportadapte.fr

E Mail: cd13sportadapte@gmail.com

Association Loi 1901. N° SIRET : 401 450 705 00025. Code APE : 9213z.